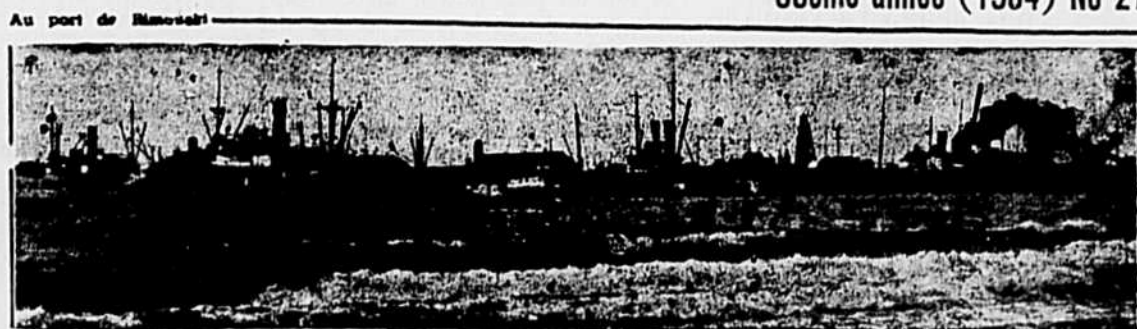


PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée.



INVASIONS A RIMOUSKI...

Bien des gens distraits ont sursauté mercredi soir quand ils ont entendu, au milieu d'une émission qui se trainait un peu, les paroles suivantes : « Mesdames, Messieurs ! on signale que la ville d'Halifax a une alerte aux avions. Des bombardiers boches ont été signalés... » Puis ce fut la suite : « On signale au large de Rimouski une escadre allemande... Les avions de la R.C.A.F. l'ont attaqué et ont avarié deux navires... » Et le reste.

On avait beau savoir qu'il ne s'agissait que d'un « sketch », on en avait quelque frisson ! Ce ne sera jamais vrai, sans doute, et on a toutes les raisons du monde de ne pas craindre une invasion éclair de cette soudaineté, un coup aussi imprévu. N'importe, il suffit d'analyser rétrospectivement nos impressions du 9 juillet pour retrouver quelque chose des réflexes d'une population affolée par une véritable invasion. Malgré soi, on pense aux horreurs de mai et juin 1940, dans les Flandres, sur la Seine, sur la Loire, et même tout au bout de la France, vers Bordeaux...

Nous qui avons été secoués par une simple « répétition » de CE QUI POURRAIT ARRIVER, nous ne nous amusons plus autant de la panique qui saisit les habitants du paisible New Jersey, en octobre 1938, quand l'acteur un peu fantasque qui s'appelle Orson Welles « mit en ondes » une invasion des Etats-Unis par les soldats de la planète Mars... Nous comprenons mieux la terreur panique qui porta beaucoup de braves types à sauter sur leur fusil pour recevoir les « envahisseurs ».

Et quand on a l'esprit un peu curieux des choses du passé, on est porté du même coup à se demander ce que nos ancêtres ont pensé, eux, aux jours sombres où leur pays a été réellement envahi, en ces jours lointains où la guerre sévissait périodiquement, où la patrie était en danger et que chacun avait raison de craindre pour sa vie, pour l'existence des siens...

Si nous essayions de revivre ces temps historiques, de nous représenter l'état d'esprit de nos pionniers, témoins d'authentiques invasions...

Rimouski, ce coin de terre si paisible, baigné depuis des siècles, nous semble-t-il, dans la plus profonde sécurité, Rimouski a déjà vu passer des invasions. Oui, ses habitants ont vu des escadres remonter le fleuve... Et ils ont fait devant le danger, dans les bois de l'intérieur...

C'est de la petite histoire, mais c'est de l'histoire. Voulez-vous que nous remontions un peu le cours des années ?

Il n'y avait personne à Rimouski, sinon quelques Indiens, peut-être, occupés à harponner le saumon dans notre rivière, quand les frères Kirke remontèrent le fleuve en 1628 et en 1629, pour aller s'embarquer à Tadoussac et, de là, sommer Champlain de se rendre.

Aucun blanc n'était encore ici pour voir monter vers Québec les vaisseaux de l'escadre de Phipps en septembre-octobre 1690, ni pour les voir repasser après leur retraite devant la fermée du comte de Frontenac, qui avait répondu « par la bouche de ses canons ».

Mais la guerre de 1689-1697 n'était pas finie quand René Lepage descendit le Saint-Laurent dans une chaloupe pour venir prendre possession de sa seigneurie. S'il vint en 1696, comme le veut la tradition, il savait tout de même que la sécurité du grand fleuve était assurée par les exploits d'Iberville. Ces années-là, en effet, la Nouvelle-France, par un concours de circonstances qui ne se renouvela jamais, n'était pas sur la défensive. Elle attaqua de toutes parts. Notre « Jean Bart » canadien, Pierre Lemoine d'Iberville, était allé s'emparer de Pemquid sur les côtes du Maine ; il était allé s'emparer de Saint-Jean de Terre-Neuve ; il était même allé conquérir les postes anglais de la Baie d'Hudson et en chasser les navires de guerre britanniques...

René Lepage et sa famille avaient donc raison de ne rien craindre...

Dépendant les choses devaient bientôt changer. Dès 1701, cinq ans après l'arrivée des pionniers rimouskois, la guerre reprit entre la France et l'Angleterre, pour ne se terminer qu'en 1713. Nous ne savons rien des sentiments que durent éprouver la vingtaine de Français qui vivaient à Rimouski à cette époque. Il n'est tout de même pas exagéré de prétendre qu'ils partageront les angoisses des habitants de Québec en 1711, à l'annonce d'une reprise du plan d'invasion de 1690. Nicholson devait remonter de la Nouvelle-Angleterre vers Montréal par la route du Richelieu, et l'amiral Walker se préparait à venir occuper Québec avec une flotte considérable. La victoire était si assurée que les Anglais avaient adjoint à leurs vaisseaux de guerre des transports chargés de meubles, de vaisselle... Cette fois, la Nouvelle-France était sur la défensive. Frontenac était mort, et même le grand Iberville n'était plus. On manquait d'hommes et de ressources, comme en France, où le vieux roi, Louis XIV, était acculé à résister sur tous les fronts... L'année précédente (1710), après un dernier siège — il y en avait eu trois en 1704 et en 1707 — Port-Royal avait été perdu, et avec lui toute l'Acadie.

La flotte conquérante de Walker était annoncée... Cet été 1711 ne fut certes pas joyeux pour René Lepage. Remonta-t-il vers Québec avec tous les siens ? Se résigna-t-il à attendre le passage des flottes anglaises, comptant peut-être que son petit établissement passerait inaperçu derrière l'île de Saint-Barnabé ? La tradition ni les documents n'en disent rien...

Mais ce que nous savons bien, c'est que l'escadre des Walker ne passa jamais au large de Rimouski. Elle alla se briser sur l'île aux Oueils, bien loin de chez nous, sur la côte Nord, et les navires qui échappèrent au naufrage et à la tempête virèrent de bord et reprirent le chemin de Boston.

Les Québécois appelleront l'église de la Basse-Ville « Notre-Dame-DES-Victoires ». Quant à René Lepage, dès l'année suivante, en 1712, il bâtitait la première chapelle qui fut édiflée à Rimouski. Si ce n'était un ex-voto de reconnaissance, c'était au moins une marque de confiance en l'avenir... Et la paix revint. Ce fut l'époque de la « grande paix » de trente ans, qui vit la Nouvelle-France prospérer, se relever de vingt années d'inquiétudes. Les paroisses se multiplièrent partout sur les deux rives, de Québec à Kamouraska et à la Baie Saint-Paul. Même la colonie lointaine de Rimouski, dans son iso-

lement, voit une quinzaine de familles rejoindre le noyau primitif. Les défrichements gagnent de part et d'autre. Il y a des habitants depuis la Rivière Hâtée jusqu'à la Pointe-au-Père...

Et voici venir l'invasion, — la véritable invasion, si ce fut la seule de notre histoire locale.

La dernière guerre, la guerre de Sept Ans — 1756-1763 — devait être fatale à la colonie française. Des les débuts, les hommes valides de Rimouski durent prendre les armes, comme tous les miliciens y étaient obligés. Sans que nous puissions apporter le moindre témoignage positif, nous pouvons dire que des Rimouskois furent mobilisés dès 1756, peut-être même avant, car la guerre commença en réalité dès 1755, et ce fut la campagne de la Monongahéla.

Ce n'est tout de même qu'en 1758 que le danger devint pressant. On apprit cette année-là — l'année de Carillon — que la clé du Golfe Saint-Laurent, la forteresse de Louisbourg, était perdue. Exploitant sans tarder leurs avantages, les Anglais préparèrent leur campagne d'invasion. Amherst fit ravager les postes de la Baie des Chaleurs, et de la Gaspésie. C'est de ces opérations que Wolle écrivit l'appréciation célèbre qui dit bien sa répugnance pour la besogne qui lui avait été imposée : « Nous avons exécuté les ordres de Sa Majesté, mais nous n'avons rien ajouté à sa gloire... »

Ces dévastations, qui devaient se prolonger en 1759, furent connues sans retard dans toute la colonie. Et c'est ce qui explique qu'en juillet 1759, pendant que les escadres britanniques remontaient lentement le fleuve, s'attaquant à presque tous les établissements, nos ancêtres connurent les affres véritables de l'invasion...

L'abbé Casgrain, dans ses notes intéressantes sur la Rivière-Ouelle (« Une paroisse canadienne au dix-huitième siècle »), parle d'un débarquement anglais sur la pointe de la localité et de la façon étonnante dont quelques douzaines de miliciens, sous la direction de leur curé, repoussèrent les assaillants. La tradition rimouskoise a-t-elle emprunté quelque chose au combat de la Rivière-Ouelle pour créer une légende locale, ou est-elle l'écho de faits authentiques ? Nous n'en savons rien de précis, bien que nous soyons portés à croire que les faits que nous allons rapporter soient vraisemblables, étant donné les tactiques imposées par ordre supérieur. Si on devait ravager tous les établissements, à quel titre Rimouski devait-il être épargné ?...

Quoi qu'il en soit, voici ce que disait l'abbé Guay dans le premier volume de sa « Chronique de Rimouski » (pages 47-48) :

« Lorsqu'en 1759, la flotte anglaise remonta le fleuve, la majorité des habitants de Rimouski gagnèrent le profond des bois pour se soustraire à un ennemi plus haï que redouté. Cependant quelques-uns des plus braves et des plus vigoureux allèrent se poster en embuscade à la Pointe-au-Père, sur les bords du fleuve. Après quelques jours d'attente, par une belle matinée, ils aperçurent une frégate de la flotte anglaise remonter lentement le fleuve et jetant l'ancre à l'extrémité Est de l'île Saint-Barnabé. Une escouade sous les ordres d'un officier supérieur se dirige aussitôt vers la terre pour examiner les lieux. L'officier debout sur le devant de la chaloupe, commandait avec arrogance et semblait défier par sa voix acerbe et pleine d'arrogance les paisibles habitants du lieu, lorsque soudain il est frappé à la tête par une balle partie de terre. Il s'affaissa sur lui-même et roule dans la mer. Ses compagnons le retirent avec précipitation, (mais déjà il n'était plus), et s'empressent de retourner à la frégate.

« Une autre escouade fut envoyée en même temps sur l'île Saint-Barnabé. Sur cette île vivait alors un hermite (sic) du nom de Toussaint Cartier, qui, sans inquiétude du bruit des hommes, était demeuré seul dans sa petite maison. Après quelques vaines recherches sur l'île, les Anglais, la croyant inhabité, regagnèrent la frégate sans avoir découvert la maisonnette du pieux solitaire ».

Le Dr J.-C. Taché, dans la notice qu'il a consacrée à l'île Saint-Barnabé (reproduite dans le même volume de l'abbé Guay, pages 71-90), ne fait pas allusion au débarquement tenté à la Pointe-au-Père, peut-être parce qu'il le pense plus légendaire que réel, mais il consacre un paragraphe à la descente sur l'île même :

« En l'année 1759, le pays et surtout les paroisses échelonnées des deux côtés du fleuve, en bas de Québec, eurent à souffrir de l'invasion des Anglais dont la flotte, en remontant le Saint-Laurent, avec des forces énormes, comparées à la petite population disséminée le long des côtes, semait la dévastation et la terreur. L'île Saint-Barnabé fut un des premiers points de la côte qu'ils touchèrent. Les habitants de Rimouski, incapables d'opposer la moindre résistance, avaient conduit leurs familles dans les bois, et les hommes surveillaient les mouvements des navires. L'ermite seul ne changea rien à sa manière de vivre, devenant également étranger à la crainte et à la curiosité. Des chaloupes mirent à terre des escouades qui, après quelques excursions sur l'île, la croyant tout à fait déserte et se trouvant à distance des établissements de terre ferme, se rembarquèrent sans avoir découvert la demeure du solitaire que Dieu protégeait sans doute. »

Il reste à recueillir un dernier trait se rapportant à l'invasion de 1759. Nous le prenons toujours dans l'ouvrage de l'abbé Guay. Il s'agit ici du tableau de saint Germain, conservé encore aujourd'hui dans la sacristie de la cathédrale :

« Lorsqu'en 1759, la flotte anglaise remonta le fleuve, les habitants de Rimouski furent saisis d'une telle frayeur qu'ils abandonnèrent leurs maisons et séjourneront longtemps dans la forêt. Comme ils emportèrent avec eux ce qu'ils avaient de plus précieux, le tableau de saint Germain ne fut pas oublié. Soigneusement enveloppé et roulé dans des écorces de bouleau, il fut caché sous un cédre ; mais l'humidité lui occasionna quelques dommages, qui furent réparés, en 1790, par M. Baillargé, artiste de Québec » (« Chronique... », page 107).

Et voilà ce que nous savons des réactions de la population de Rimouski, lors de la seule invasion qu'elle ait subie au cours des deux cent cinquante ans de son histoire... PEDRO.

CONSERVONS NOTRE RENOM !

par RAYMOND DAoust

L'invasion pacifique et annuelle des touristes est déclenchée ! De toutes les parties du continent nord-américain, la Province de Québec, et plus spécialement la Gaspésie, constitue un centre d'attraction irrésistible pour les voyageurs en quête d'inédit. Les sauvages splendeurs de nos merveilleux sites, l'atmosphère de franche camaraderie et de bonne entente des habitants, la saveur rustique de nos mets : tout semble concourir à faire de nos lieux un coin de villégiature insurpassable.

Et l'unanimité de nos visiteurs, une fois leur randonnée finie, à louer la courtoisie dont ils ont été l'objet chez nous est le meilleur témoignage à l'appui des réclames publicitaires organisées par le département touristique provincial.

La « Revue du Revenu National » raconte qu'après une tournée en les divers endroits de notre magnifique province un automobiliste étatsunien déclarait : « Tout le voyage nous a impressionnés et nous sommes d'avis que ces gens sont sans égale pour leur cordialité ».

Voilà des aveux qu'il fait plaisir d'entendre à cause de la sincérité d'expression qui découle logiquement de cette spontanéité à reconnaître la chaleur d'un accueil mémorable.

Continuons dans la même voie et nous sommes assurés de toujours conserver ce renom qui est l'apanage des Canadiens-Français et qui force d'admiration tous les passants.

Gardons à nos habitations et à nos hôtelleries cette apparence de propreté minutieuse et tâchons dans la mesure du possible d'éliminer tout ce qui serait de nature à déparier ces édifices, telles les disgracieuses plaques de tôle d'une liqueur répandue ou d'un tabac en vogue.

Encore si ces exemples de mauvais goût étaient rédigés en français, mais non ! D'ailleurs c'est un peu la faute de celui qui garde une attitude passive quand les agents des compagnies lui envoient ces enseignes.

Pourquoi ne pas réclamer toujours du français et refuser catégoriquement tout substitut en une autre langue. C'est si facile et surtout si riche en heureuses conséquences. Mais de toute façon il serait même à conseiller de ne plus accepter ces affiches multicolores et d'aller jusqu'à les enlever de sur nos bâtiments et nos restaurants. Ce serait là une sage tactique.

Nous pourrions alors nous féliciter d'avoir fourni notre quote-part dans la campagne gigantesque que l'on entreprend présentement afin de garder à notre province son visage français.

L'édition du 11 juillet de notre journal citait le cas déplorable du propriétaire qui, voulant sans doute attirer dans sa boutique les clients américains et tous les « english-speaking people », a baragouiné quelques slogans publicitaires près de son commerce. Espérons que ce monsieur reconnaîtra son erreur et qu'il se rétractera. Il n'est peut-être pas aussi coupable que nous le croyons et c'est pourquoi nous nous abstenons de lui lancer la pierre. Mais s'il est intelligent, il substituera sûrement à ces monstruosité des panneaux discrets qui préviendront le client éventuel des quelques spécialités

puya alors les demandes d'autonomie des Ukrainiens de Pologne, mais de grandes étendues peuplées d'Ukrainiens furent incluses dans la nouvelle république polonaise où ils ont constamment protesté contre la domination polonaise. Les Ukrainiens de Bessarabie furent attribués à la Roumanie et ceux de Ruthénie (ou sub-carpathique) à la Tchécoslovaquie. La république ukrainienne ne fut jamais entièrement libre de la domination russe et ce ne fut pas de son plein gré qu'elle fut incorporée en 1923 à l'URSS. Elle possédait à Kiev son propre gouvernement local qui administrait le pays, et la langue ukrainienne a une large place dans les écoles et devant les tribunaux. La Russie a ramené l'an dernier dans les limites de ses frontières ceux des Ukrainiens qui vivaient en Pologne et en Roumanie. Quelques-uns d'entre eux furent laissés en Pologne occupée par les Allemands où on leur fit un régime de faveur, différent de celui qui est fait aux Polonais. Ceux qui se trouvaient auparavant en Tchécoslovaquie sont passés de nouveau à la Hongrie.

Les nationalistes ukrainiens sont loin d'être unanimes lorsqu'il s'agit du but à atteindre. Les uns sont avant tout anti-russes, les au-

SUR LE FRONT GERMANO-RUSSE

par la British United Press

Après avoir repoussé les troupes soviétiques des régions qu'elles occupaient en Pologne, en Roumanie, en Finlande, en Lituanie, en Lettonie et en Estonie, les Allemands ont atteint les frontières mêmes de l'U.R.S.S. et les ouvrages défensifs de la ligne Staline, lundi dernier.

Les troupes soviétiques derrière leurs retranchements résistent bien au premier choc des avant-gardes allemandes ; si bien que les assaillants arrêtèrent leur avance et groupèrent leur force. Pendant trois jours, les troupes allemandes et leurs alliés massèrent artillerie lourde, chars de combats, troupes motorisées et ravitaillèrent de toutes sortes devant la ligne Staline pendant que leurs bombardiers brisaient les voies de communications russes et que leurs avions de reconnaissance sillonnaient le ciel presque sans interruption.

Vendredi, le haut-commandement allemand lança ses effectifs puissants contre les retranchements russes. A Pskov, à Vibetsk, devant Gomel, à Zhitomir, à Mogilev, à Kishinev, ils attaquèrent avec leurs tanks sous le couvert, cette fois, d'un barrage d'artillerie lourde et d'un bombardement aérien intense. Derrière leurs lignes, les Russes résistèrent pendant plusieurs heures mais leurs communications étaient difficiles.

Puis le plan des assaillants se révéla. Derrière ces premières vagues d'assaut, le commandement allemand, qui avait pressenti la faiblesse des lignes soviétiques à Orsha, vu la topographie du terrain, lança tous ses renforts dans le secteur central Vitebsk-Orsha-Mogilev. Le front soviétique céda et sans s'arrêter un instant, les tanks lourds allemands filèrent vers Smolensk laissant aux autres véhicules plus légers la tâche d'étendre la trouée.

Samedi, les armées allemandes percèrent le front russe dans la région du lac Peipus, au centre de la ligne frontière estono-russe. Dans ce secteur, rien, sinon la distance et la résistance de l'infanterie russe, ne peut arrêter la marche allemande sur Leningrad, deuxième ville de l'U.R.S.S. Avec les Finlandais derrière et les Allemands devant, la chute de Leningrad n'est qu'une question de temps.

Dans la nuit de samedi-dimanche, les troupes roumano-allemandes ont pénétré la région fortifiée de la frontière russe, à Zhitomir, il leur faut encore traverser une dizaine de miles de terrain parsemé de nids de mitrailleuses pour faire une course sur Kiev. Les Allemands comptent que la capture de l'Ukraine ne sera qu'affaire de terrain à parcourir et que les nationalistes ukrainiens vont faciliter leur avance.

Si les Allemands prennent Leningrad et Kiev, il est certain que Moscou tombera bientôt après. Ce sera ensuite la course vers la Volga, car pour asservir la Russie d'Europe, comme ils se le proposent, les Allemands doivent contraindre l'armée rouge à capituler avant qu'elle atteigne les rives du grand fleuve.

L'armée allemande pourra-t-elle briser la résistance de l'armée rouge ? On le saura avant dix jours. La campagne allemande en U.R.S.S. est plus que jamais maintenant une lutte de force mécanique contre des masses d'infanterie.

PACTE ANGLO-RUSSE

La Grande-Bretagne et l'URSS ont signé, samedi soir, un pacte par lequel elles se sont engagées à conjurer leur action dans la guerre contre l'Allemagne, à s'accorder une assistance mutuelle et à ne pas signer d'armistice ou de traité de paix sans le consentement l'une de l'autre. La convention est entrée en vigueur immédiatement.

VISITE PASTORALE

Dimanche, le 6 juillet, M. le curé C.-Eug. Parent a commencé sa visite officielle à ses paroissiens, la première qu'il leur rend depuis sa nomination à la cure de la cathédrale. Il a ainsi visité depuis, par étapes dominicales, les résidents de la rue St-Germain-Est. Partout, ce pasteur distingué, affable et sympathique est accueilli avec plaisir et tous sont heureux de cette première rencontre intime avec lui dans l'intérieur des foyers.

de la maison. Cela réjouit l'oeil et ne blesse personne. Bien plus, ce geste ajouté à tous les autres conservera à nos auberges le visage si caractéristique de la Vieille France et restaurera sur les rives de la Laurentie le royaume que les pionniers nous ont légué. Raymond DAoust.

FIN DES HOSTILITES FRANCO-BRITANNIQUES EN SYRIE

Les hostilités ont pris fin, officiellement, hier dans le Levant. L'armistice a été signé à St-Jean d'Acre entre les délégués de Londres et de Vichy. Les conditions n'en ont pas été rendues publiques immédiatement. Elles le seront sous peu. La guerre de Syrie entre Français, d'une part, et Britanniques et Français libres, d'autre part, a duré cinq semaines.

LA VIE EST BELLE

Les vraies journées de bon espoir ne sont pas nombreuses. Profitons donc de celles dont nous gratifie le Ciel de ce temps-ci en vivant autant que possible au grand air, favorable à notre santé.

L'été, quand il est beau, est de toutes les saisons celle qui permet de vivre le plus économiquement et le plus agréablement. Pas ou peu de dépenses pour le chauffage et le vêtement, pas de grippe, pas de rhumes, pas de toux ; des fruits et légumes frais en abondance ; des promenades, excursions, voyages et déplacements faciles au bord du fleuve ou dans les bois ou simplement sous bois ; des marches plaisantes après le déclin du soleil ; des baignades à l'eau douce ou salée ; d'aimables flâneries dans les « parcs », à l'ombre, etc. ; tout cela, dans nos villes et villages du bord de l'eau est actuellement à la portée des pauvres aussi bien que des riches, surtout ceux qui ont bonnes jambes, bécane, cheval ou auto pour se déplacer et varier le paysage. Comparez ces avantages avec ceux des autres saisons et vous apprécierez mieux les bienfaits de la plus belle mais, hélas, la plus éphémère entre toutes.

MISE AU POINT

ALLUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED (Traduit de l'anglais)

L'Éditeur, Le Progrès du Golfe Rimouski. Cher monsieur, Dans un récent numéro vous avez publié un excellent article sur l'aluminium, sous le pseudo de « Laurentin ». Il s'y est glissé, cependant, une ou deux inexactitudes, dont la plus importante était la mention de M. Davies comme président de l'Alluminum Company of Canada, Ltd. Pour votre information, c'est M. R. E. Powell qui est le président de la compagnie.

Yours very truly, JOHN BASSETT, Jr.

L'UKRAINE ET LES UKRAINIENS

(Service d'information de l'Institut Canadien des Affaires Internationales)

Le philosophe nazi Rosenberg déclarait en 1927 : « L'attention de l'Allemagne, pour tout ce qui est des questions orientales, devrait se tourner vers le puissant mouvement séparatiste qui existe en Ukraine et dans le Caucase... Si nous avons maintenant compris que la suppression de l'Etat polonais constitue la première exigence de l'Allemagne, une alliance entre Kiev (la capitale ukrainienne) et Berlin et la création d'une frontière commune entre les deux pays devient une nécessité... nationale pour la politique future de l'Allemagne ». Ces paroles trouvent un écho dans « Mein Kampf ». L'intérêt qu'inspirent aux Allemands les terres riches de l'Ukraine se manifeste de fait depuis que les projets d'expansion germanique vers l'est ont commencé à

s'élaborer avant la dernière guerre. Depuis le partage de la Pologne en 1939, l'Allemagne possède une frontière commune avec les Ukrainiens et les encouragements nazis aux aspirations à l'indépendance de l'Ukraine n'ont pas manqué.

L'Ukraine est la troisième en importance des républiques qui constituent l'Union des Républiques socialistes soviétiques. Avant que la Russie eut annexé les régions ukrainiennes de Pologne qu'elle occupa en 1939, l'Ukraine avait une superficie de 450,000 kilomètres carrés, presque autant que l'Allemagne. Cette région comptait une population d'environ 31,000,000 d'âmes y compris de fortes minorités russes et juives concentrées surtout dans les villes. En raison de ses vastes champs de blé on l'appelle fréquemment le « grenier de l'Europe », mais elle possède également de riches ressources minérales et

une bonne part de l'industrie russe. De récentes statistiques allemandes estiment que cette région produit 70 pour cent du sucre de l'URSS, 60 pour cent du fer, 54 pour cent du charbon, 25 pour cent du blé et 10 pour cent des machines. Située comme elle l'est sur la rive nord de la mer Noire et dans le coin sud-ouest de l'URSS et séparée du reste de la Russie par une frontière pratiquement indéfinissable, elle est d'une importance stratégique pour Moscou. Les grands champs pétroliers russes du Caucase sont situés immédiatement à l'est de l'Ukraine.

Les Ukrainiens ne vivent pas tous en URSS. Ils constituent un peuple slave qui parle une langue différente du russe même si elle s'en rapproche beaucoup. S'il n'a jamais existé d'Etat ukrainien réunissant tous les groupes ukrainiens, il n'en existe pas moins depuis des années un sentiment national qui s'est intensifié au cours

du dix-neuvième siècle. Avant 1914, nombre d'Ukrainiens vivaient en Autriche-Hongrie où on les désignait sous le nom de Ruthènes. L'effondrement de l'empire russe en 1917 fut suivi de l'établissement d'un gouvernement autonome ukrainien à Kiev. Les Allemands et les Autrichiens encouragèrent le mouvement en raison du besoin pressant qu'ils avaient du pain de l'Ukraine, mais lorsque les bolchévistes s'avancèrent jusqu'à Kiev les Austro-Allemands occupèrent l'Ukraine et proclamèrent « hetman » ou souverain le général Skoropadski. L'occupation allemande déplaça aux Ukrainiens qui assassinèrent le maréchal allemand von Eichhorn. L'effondrement de l'Allemagne en 1918 entraîna naturellement la chute du régime Skoropadski, mais les Ukrainiens continuèrent à lutter pour leur indépendance à la fois contre les Polonais et contre les Russes. Par les traités de Riga de 1920-21, les Soviétiques et la Pologne reconnurent l'indépendance d'une république ukrainienne. La Grande-Bretagne ap-

PROTEGEONS LA FORET

Causerie prononcée le 8 juillet 1941, au poste CHNC, New-Carlisle, par le R. P. J. Latour, clerc de St-Viateur, supérieur du Séminaire de Gaspé.

Mesdames, Messieurs. L'Honorable Ministre des Terres et Forêts, Monsieur Paul-Émile Côté accorde une fois encore des attentions particulières au Séminaire de Gaspé. Il est bien juste de lui en rendre publiquement notre reconnaissance. L'an dernier, Paul Joncas et quelques jours plus tard, le Supérieur du Séminaire s'adressaient à vous, Mesdames et Messieurs, comme récemment Romuald Minville, élève de versification et Gonzague Gagnon, rhétoricien, pour vous dire nos obligations gaspésiennes et nationales à l'égard de la forêt. Aujourd'hui c'est mon tour.

De quelle façon faut-il procéder ? Pour cela demandons-nous quel but il est urgent de poursuivre. Protéger la forêt contre ses ennemis et tout particulièrement le feu. En même temps la cultiver, c'est-à-dire lui vouer un culte presque religieux non pas fanatique, mais combien respectueux et d'un respect pénétré d'affection et de gratitude. Le sujet est d'actualité criante. Les feux du Lac Saint-Jean et des Laurentides; les incendies de moulins et de leurs réserves de bois accroissent la valeur des forêts gaspésiennes. Que deviendrons-nous en Gaspésie si toutes nos réserves forestières étaient consumées en un seul coup ? Pensons donc à un incendie de mille milles carrés. Gardons-nous de penser un instant que cela n'est pas possible. Nous serions coupables de sottise si nous mettions une confiance indéfinie dans les engins dont nous disposons pour combattre les feux de forêt. La preuve vient d'en être faite, et d'une évidence ultra-évidente. Le Gouvernement n'a négligé aucun sacrifice et reculé devant aucun effort pour combattre les feux de forêt du Lac Saint-Jean, de Saint-Michel-des-Saints et de la Gatineau. Plus près de nous, quand les feux se sont déclarés en haut de Chandler, quand, cette année, ils sont venus à quelques arpents de Val d'Espoir, de quels moyens pouvions-nous disposer, la prière mise à part, pour arrêter le fléau dévastateur ? Dieu vient d'affirmer sa puissance. Cela ne veut pas dire que c'est Dieu qui a mis le feu dans les bois. Dieu ne peut prendre aucun plaisir et rechercher sa gloire dans le triomphe d'aucun adversaire de l'homme. Cependant Dieu respecte tout le temps de sa vie sur terre la liberté de l'homme. La Sainte Écriture nous informe que l'homme a été confié à son propre conseil. Sa raison doit lui servir de guide et Dieu n'intervient pas autrement que par les douceurs intimes de sa grâce et de ses inspirations ténues comme un souffle, légères comme un zéphyr. C'est donc à l'homme, c'est donc à nous que le soin de la forêt est abandonné. Il n'est pas impossible que des mains criminelles soient responsables des dommages que la Province de Québec a subies cette année. Il est certain que des feux d'abattis ont été allumés sans autorisation. Je me suis demandé en tout cas comment il se faisait qu'après une journée de vent, au cours d'une période où le vent ne cessait de souffler au sommet d'une colline, un soir que je passais sur la route, je vis là un grand feu d'abattis alors que tout près, de l'un et l'autre côté, la limite était marquée par des arbres résineux. Comment peut-on se laisser aller à des actes de témérité pareille ? Oh ! on criera : Seigneur, pitié, pitié, miséricorde, quand le feu s'élancera avec rage dans la forêt vierge. Ce ne sont pas ceux qui crient : Seigneur, Seigneur, qui obtiennent le royaume des cieux, c'est-à-dire d'abord la paix et la prospérité sur la terre, mais bien ceux-là qui font la volonté de mon Père qui est dans les cieux ». La volonté de Dieu est que nous conservions et que nous développiions les biens qu'il a mis à notre disposition pour vivre d'une honnête aisance que la philosophie chrétienne proclame nécessaire à une vie heureuse sur terre. Encore qu'il soit possible que Dieu fasse un miracle et que, cédant aux appels de toute une population, la Providence inonde d'une pluie pacifiante les régions transformées en chaudières infernales. D'ordinaire si quelqu'un pour s'amuser ou par négligence ou par désobéissance pose là, quelque part, la cause d'un incendie, Dieu laisse à l'homme la responsabilité de sa faute et à ses concitoyens la lourde obligation d'en supporter les conséquences.

Parfois on s'insurge et on se scandalise parce que la loi n'a pas été observée. On laisse entendre même que les Gouvernements n'organisent pas suffisamment la lutte des bois, pour en interdire l'entrée. Vous avez tous vu cette caricature de gens appuyés sur un poteau portant l'afiche : défense de séjourner ici, et qui se plaignaient de ce que le maire de la localité ne faisait pas respecter les terrains interdits. Il en va de même : la loi c'est bon pour les autres. Les négligences ne sont jamais les nôtres ; les raisons de s'amuser à tels ou tels endroits ne sont bonnes que lorsque nous-mêmes devons en profiter. Pourtant, la loi est sage, prudente, maternelle. Ses motifs sont éminemment justifiables et puisés aux sources mêmes de nos intérêts vitaux. Mais il faut en même temps que chacun d'entre nous fasse sa propre conviction et qu'au centre de son cœur il établisse comme un petit autel sur lequel il vénère Dieu, auteur de la forêt. La comparaison serait-elle bien forcée si on affirme que celui qui cause un dommage quelque peu considérable aux forêts gaspésiennes touche à la prunelle du Seigneur ? L'homme ne vit pas que de pain, Jésus, la vérité, nous l'affirme ; mais Jésus n'a pas dit que l'homme peut vivre sans manger, et le pain symbolise la nourriture. Ici en Gaspésie, la pêche, la terre et la forêt sont indispensables si nous voulons que tous les Gaspésiens puissent placer sur la table de famille le pain nécessaire.

Puissions-nous, Mesdames et Messieurs, profiter de cette publicité dont le Gouvernement se préoccupe et qu'il fournit aux habitants des diverses localités, pour leur faire comprendre mieux leur devoir et tout ce qui peut tourner à leur utilité. La forêt gaspésienne, comme la pêche et la terre, fait partie de notre bien, de notre lot, de notre héritage. C'est donc à notre cœur qu'il faut s'adresser, le toucher de crainte et de pitié. Considérons l'arbre comme un être doué d'une âme. Gardons-nous surtout de le considérer comme une nuisance, un ennemi peut-être. Gardons à nos monts la verdure de beauté, la fraîcheur aux jours trop ensoleillés, la neige un peu plus tard dans les printemps qui alimentent nos rivières, la pluie fréquente à nos champs. Cette année surtout, n'est-il pas éminemment obligatoire à chacun d'entre nous de rendre grâce à la Providence qui a donné à la Gaspésie des pluies si abondantes. Ce que nous avons coutume de désigner sous le nom de pays d'en haut a tant souffert de la sécheresse que déjà on annonce que la récolte du foin sera nulle et que la récolte du grain est plus que compromise, alors que partout dans Gaspésie, dans les prairies, les champs, les parcs, les jardins, tout est resplendissant de vie et de promesses.

Concluons, Mesdames et Messieurs, qu'en face des feux de forêt très souvent nous n'avons guère d'autres ressources que de nous mettre à genoux et de supplier Dieu d'avoir pitié de nous. La prière est bonne et la pitié est utile à tout. Supplions le Seigneur de nous inspirer à tous un culte véritable à l'égard de la forêt, petite ou grande, qu'elle soit de propriété privée ou publique, que les coupes soient réglées par le besoin des individus ou par les contrats des compagnies, qu'il s'agisse de quelques arbres autour de nos maisons ou de montagnes entières. Dieu répondra toujours à notre prière : aide-toi, le ciel t'aidera.

Les touristes circuleront sur les routes et pour peu qu'on les y invite ils visiteront les colonies, leurs regards se reposeront sur nos montagnes qui se prolongent au loin comme les vagues de la mer ; les touristes n'aiment pas les grands squelettes des arbres noirs. Sachons donc remercier le Maître de la vie de nous avoir ainsi favorisés d'une richesse qui pourrait être inépuisable si nous ne la gaspillions pas. Remercions l'honorable M. Côté d'avoir obtenu du Premier Ministre et de ses collègues du Gouvernement l'établissement d'une pépinière, non loin de Paspébiac, à laquelle je souhaite qu'on donne le nom de pépinière de Gaspésie. Enfin, je remercie avec vous, Mesdames et Messieurs, car c'est pour vos enfants et donc pour vous, que l'Honorable Ministre des Terres et Forêts nous a permis de puiser largement dans la pépinière de Berthierville les arbres et arbustes d'ornement qui bientôt et déjà accroissent notablement les splendides décors naturels qui entourent le Séminaire de Gaspé.

Je ne puis que vous dire que la forêt est abandonnée. Il n'est pas impossible que des mains criminelles soient responsables des dommages que la Province de Québec a subies cette année. Il est certain que des feux d'abattis ont été allumés sans autorisation. Je me suis demandé en tout cas comment il se faisait qu'après une journée de vent, au cours d'une période où le vent ne cessait de souffler au sommet d'une colline, un soir que je passais sur la route, je vis là un grand feu d'abattis alors que tout près, de l'un et l'autre côté, la limite était marquée par des arbres résineux. Comment peut-on se laisser aller à des actes de témérité pareille ? Oh ! on criera : Seigneur, pitié, pitié, miséricorde, quand le feu s'élancera avec rage dans la forêt vierge. Ce ne sont pas ceux qui crient : Seigneur, Seigneur, qui obtiennent le royaume des cieux, c'est-à-dire d'abord la paix et la prospérité sur la terre, mais bien ceux-là qui font la volonté de mon Père qui est dans les cieux ». La volonté de Dieu est que nous conservions et que nous développiions les biens qu'il a mis à notre disposition pour vivre d'une honnête aisance que la philosophie chrétienne proclame nécessaire à une vie heureuse sur terre. Encore qu'il soit possible que Dieu fasse un miracle et que, cédant aux appels de toute une population, la Providence inonde d'une pluie pacifiante les régions transformées en chaudières infernales. D'ordinaire si quelqu'un pour s'amuser ou par négligence ou par désobéissance pose là, quelque part, la cause d'un incendie, Dieu laisse à l'homme la responsabilité de sa faute et à ses concitoyens la lourde obligation d'en supporter les conséquences.

Parfois on s'insurge et on se scandalise parce que la loi n'a pas été observée. On laisse entendre même que les Gouvernements n'organisent pas suffisamment la lutte des bois, pour en interdire l'entrée. Vous avez tous vu cette caricature de gens appuyés sur un poteau portant l'afiche : défense de séjourner ici, et qui se plaignaient de ce que le maire de la localité ne faisait pas respecter les terrains interdits. Il en va de même : la loi c'est bon pour les autres. Les négligences ne sont jamais les nôtres ; les raisons de s'amuser à tels ou tels endroits ne sont bonnes que lorsque nous-mêmes devons en profiter. Pourtant, la loi est sage, prudente, maternelle. Ses motifs sont éminemment justifiables et puisés aux sources mêmes de nos intérêts vitaux. Mais il faut en même temps que chacun d'entre nous fasse sa propre conviction et qu'au centre de son cœur il établisse comme un petit autel sur lequel il vénère Dieu, auteur de la forêt. La comparaison serait-elle bien forcée si on affirme que celui qui cause un dommage quelque peu considérable aux forêts gaspésiennes touche à la prunelle du Seigneur ? L'homme ne vit pas que de pain, Jésus, la vérité, nous l'affirme ; mais Jésus n'a pas dit que l'homme peut vivre sans manger, et le pain symbolise la nourriture. Ici en Gaspésie, la pêche, la terre et la forêt sont indispensables si nous voulons que tous les Gaspésiens puissent placer sur la table de famille le pain nécessaire.

SUCCES SCOLAIRES

De nouveaux succès remportés par les élèves, au cours de l'année scolaire, nous sont rapportés. A St-Gabriel, quatre élèves de Mlle Ludgarde Bernier : Mlle Gemma Bérubé, Marie-Marthe Bélanger, Germaine Parent et M. Wilfrid Robichaud, ont mérité leur certificat de 7e année. A Cap-Chat, Mlle Yvette St-Pierre, élève de Mlle Clothilde Boivin, a remporté le même honneur. A Ste-Flavie, Mlle Marguerite Desrosiers, élève de Mlle Madeleine Lajoie, a obtenu avec grand succès son certificat de 7e année. A Cap-Chat également, Mlle Carmen Landry, élève de la Révérende Mère Marie-Lise de Marillac, a mérité son certificat de 7e année. A Shelter Bay, Mlle Madeleine Rochefort, Mlle Marguerite Duchiquay, Mlle Jeannette Boudreau et

BAPTEMES A LA CATHEDRALE

1 juin, Anne-Marie-Jeanne-Ghislaine, enfant d'Antoine Truchon et d'Irène Bois. Parrain et marraine : M. et Mme Albert Bouchard.

1 juin, Joseph-Jacques, enfant de Hector Canuel et de Marcelle Côté. Parrain et marraine : M. et Mme Ludger Canuel.

1 juin, Marie-Yvette-Jeanne d'Arc, enfant de Gabriel Larouche et d'Alma Malo. Parrain et marraine : M. Paul Malo et Mlle Yvette Malo.

1 juin, Georges-Denis-Benoit, enfant de Georges Lebel et d'Yvonne Santerre. Parrain et marraine : M. et Mme Adélar Chassé.

2 juin, Marie-Thérèse-Lisette-Céline, enfant de Camille Belzile et d'Yvonne Gauthier. Parrain et marraine : M. et Mme Edouard Rouleau.

2 juin, Marie-Marguerite-Lisette, enfant d'Ange-Albert Blouin et de Marie-Ange Cloutier. Parrain et marraine : M. et Mme Philippe Larouche.

3 juin, Joseph-Louis-Réal, enfant d'Isidore Chassé et de Jeanne Gagné. Parrain et marraine : M. et Mme Louis Chassé.

5 juin, Joseph-Jacques-Gaston, enfant de Lionel Morissette et de Blanche Pigeon. Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Morissette.

5 juin, Joseph-Adélar-Pierre-Paul, enfant de Joseph Moreau et d'Alberta Skelling. Parrain et marraine : M. et Mme Adélar Thibault.

6 juin, Joseph-Alphonse, enfant de Georges Lavoie et de Marie Rioux. Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Boucher.

8 juin, Joseph-Patrice Barrette, enfant d'Alexis Barrette et de Marie-Anne Marin. Parrain et marraine : M. et Mme Roméo Barrette.

9 juin, Joseph-André-Emile, enfant de Roger Ross et d'Imelda Harper. Parrain et marraine : M. Emile Lauzier et Mlle Juliette Desjardins.

11 juin, Marie-Marguerite-Marcelle, enfant de Robert Joncas et de May Ross. Parrain et marraine : M. Guy Ross et Mme Camille Ross.

12 juin, Marie-Claire-Odetta, enfant d'Omer Dubé et de Blanche Fillion. Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Dubé.

15 juin, Pierre-Paul-Gaétan, enfant de Ludger Michaud et d'Elisabeth Saucier. Parrain et marraine : M. et Mme Pierre-Paul Vaillancourt.

18 juin, Jean-Yves-Guy, enfant d'Armand Ouellet et d'Yvonne Smith. Parrain et marraine : M. et Mme Philippe Ouellet.

22 juin, Marie-Patricia-Micheline, enfant de Sario Dumont et de Lucie Tremblay. Parrain et marraine : M. Antoine Robichaud et Mlle Patricia Dumont.

22 juin, Rose-de-Lima, enfant de Joseph-Israel Ouellet et de Marie-Blanche Leduc. Parrain et marraine : M. Léonide Lepage et Mlle Rose-de-Lima Parent.

23 juin, Marie-Nicole-Louise, enfant de Charles Leblond et de Sophie Caron. Parrain et marraine : M. Louis-Philippe Caron et Mlle Béatrice Caron.

23 juin, Marie-Paulette, enfant de Charles Leblond et de Sophie Caron. Parrain et marraine : M. Paul-Émile Leblond et Mme Maurice Ouellet.

24 juin, Joseph-Claude-Jean, enfant de Hervé Lizotte et de Georgiana Lepage. Parrain et marraine : M. Ernest Lizotte et Mlle Laura Lizotte.

24 juin, Joseph-Jean-Gilles, enfant d'Albert Lapointe et d'Alexandra Sirois. Parrain et marraine : M. Jean Laroche et Mlle Elisabeth Sirois.

25 juin, Marie-Micheline, enfant de Jean-Baptiste Charest et de Lucie Couturier. Parrain et marraine : M. Philippe Montgrain et Mlle Rita Langis.

26 juin, Joseph-Augustin, enfant de Cyprien Michaud et d'Adèle Parent. Parrain et marraine : M. et Mme Augustin LeBouthillier.

28 juin, Joseph-Marcel-Victor, enfant de Thomas Dufour et de Marie-Alice Tremblay. Parrain et marraine : M. et Mme François Thibault.

28 juin, Marie-Albertine-Roland, enfant d'Alfred Pouliot et de Juliette Pelletier. Parrain et marraine : M. et Mme Ernest Pelletier.

29 juin, Joseph-Georges-Henri, enfant d'Alcide Pelletier et de Cécile Lebel. Parrain et marraine : M. et Mme Georges Dautuill.

29 juin, Marie-André-Ghislaine, enfant de Louis-Philippe Caron et de Marie-Eva Jennis. Parrain et marraine : M. et Mme Oscar Pigeon.

MARIAGES A LA CATHEDRALE

7 juin, M. Jean-Georges Lemay a épousé Mlle Alphonsine Lauzier.

7 juin, M. Joseph-Gérard Mignault a épousé Mlle Marie-Lina Côté.

7 juin, M. Philippe-James Vaucher a épousé Mlle Antoinette Vallée.

20 juin, M. Joseph-Lucien-Albert Harbour a épousé Mlle Francine-Lauraine Dion.

21 juin, M. Pierre-Paul Vaillancourt a épousé Mlle Jeanne Saucier.

28 juin, M. Antoine Turcotte a épousé Mlle Adouillia Lepage.

28 juin, M. Roger Bélanger a épousé Mlle Yolande Gagnon.

SEPULTURES A RIMOUSKI

3 juin, Olivain Dubé, veuf de Marie Corbin, décédé à l'âge de 81 ans.

3 juin, Marie-Germaine, enfant d'Onésime Côté, décédée à l'âge de 1 an.

4 juin, Claudia Dubé, épouse de Léo Ross, décédée à l'âge de 33 ans.

4 juin, Arthur Ouellet, décédé à l'âge de 66 ans.

4 juin, Louis-Joseph-Marcel, enfant d'André Lévesque, décédé à l'âge d'un mois.

7 juin, Mélonie Tremblay, épouse de Jacob Tremblay, décédée à l'âge de 69 ans.

12 juin, Joseph-Claude-Gilles-André, enfant de Roger Leclerc, décédé à l'âge de 11 mois.

18 juin, Philippe Lepage, époux de Jeannette Lepage, décédé à l'âge de 42 ans.

18 juin, Jean-Baptiste Fillion, époux de Georgiane Bernier, décédé à l'âge de 70 ans.

19 juin, Marie-Anne Lavoie, décédée à l'âge de 46 ans.

19 juin, Delima Roy, épouse de Narcisse Larue, décédée à l'âge de 70 ans.

23 juin, Juliette-Anastasie, fille de Ludger Canuel, décédée à l'âge de 83 ans.

23 juin, Rodrigue, enfant de Ludger Tremblay et de Blanche Perault, décédé à l'âge de 6 mois.

CAUSAPSCAL

Les élèves du couvent du St-Roch de Causapscal ont terminé avec succès leur année scolaire puisque les élèves suivantes ont mérité leur certificat de 7e année : Mlle Thérèse Bernatchez, Dolorès Barrette, Marie-Paule Couturier, Alice Poirier, Rita Pelletier et Eveline Brulé. Nos félicitations à ces élèves et à leurs dévouées maitresses.

Mlle Marie-Marthe Desjardins ont obtenu leur certificat de 7e année. Mlle Jeannette Boudreau a mérité son certificat d'instruction religieuse, avec la note « Grande Distinction ».

LES PATROUILLEURS DE DOUVRES

par Harold Dingman de la British United Press

Douvres, — (BUP) — Les marins de Douvres sont des hommes de courage, d'audace et de sang-froid. En dépit des dangers auxquels ils sont constamment soumis, les marins de Douvres patrouillent la Manche jour et nuit dans leurs frêles embarcations. Ils ont tous connu le bombardement, la canonnade, la mitrailleuse et les mines.

Malgré les embruns, malgré le brouillard qui sur les laisses est aussi opaque que la nuit, ces gens partent en mer pour draguer les mines, réparer les bouées, effectuer des sauvetages, réparer les nouvelles épaves et faire toute la besogne dont on les charge.

J'ai vécu avec eux, j'ai partagé leur frugal repas et je suis allé en mer avec eux sur les esquifs. Par les beaux jours d'été, alors que la mer est calme et le soleil brûlant, leurs excursions ressemblent à une croisière en Méditerranée. Mais ce n'est pas toujours beau temps. Il y a d'autres jours, où la vague est méchante, où les obus des grosses « Berthas » allemandes de la côte française sifflent dans l'air, où les Stukas allemands sortent en trombe des nuages, leurs mitrailleuses crachant des rafales de balles.

Malgré les bombardiers, la canonnade et la vague, il faut aller en haute mer réparer les bouées avariées. A deux, dans une petite chaloupe, il faut ramer sur une longue distance puis monter sur la bouée que la mer balotte, s'y tenir accroché d'une main et de l'autre, faire des réparations nécessaires.

Tout se passe simplement, tout se fait sans cris, à bord des patrouilleurs. Chacun fait son travail et ne s'occupe pas de son voisin. Chacun de ces marins est un héros qui s'ignore.

Lorsqu'un Stuka ou un Heinkel sort des nuages pour venir mitrailler le navire, les hommes se glissent jusqu'au canon le plus proche et ouvrent le feu. « Il n'y a pas d'autre chose à faire quand un avion lance sur vous à 400 milles à l'heure en crachant des rafales de balles, » m'ont-ils dit.

FAIT QUASI MIRACULEUX

A WHITEBROOK, PRES DE KEDGWICK, N.B. LE 29 JUIN 1941

Une vieille dame, veuve Pitre, de Whitebrook, mariée en secondes noces à Alfred Arsenault, de Whitebrook, a échappé à la mort miraculeusement, dimanche le 29 juin dernier. Demeurant trop loin pour venir à la messe, à Kedgwick, elle était restée chez elle et s'était mise à dire son chapelet, vers l'heure de l'élévation, comme la chose se pratique généralement dans toutes les bonnes familles canadiennes françaises et catholiques par les personnes qui sont alors à la maison. Assise près de la fenêtre, elle vit tout à coup sa vache qui enjambait la clôture pour gagner le chemin public. Mme Arsenault vit en même temps venir une automobile filant vers sa demeure à une forte allure. Elle sortit précipitamment, courut vers le chemin public, pour ramener sa vache. Au même moment, l'automobile arrivée à quelques pas de la vieille, fit ce que les automobilistes appellent un « flat », capota, tourna sens dessus dessous, rebomba sur ses quatre roues, juste à l'endroit où la vieille femme s'était arrêtée, et la couvrit d'un chapeau nouveau genre. La vieille femme, qui n'avait pas eu le temps de se reculer, loin de résister sans doute, s'écrasa sous l'auto et se mit à crier : « Otez-moi d'ici, ça me brûle ». Or il y avait dans l'auto deux hommes qui n'étaient pas blessés. Sortant rapidement, ils soulevèrent la voiture et la vieille en sortit tenant encore à la main son chapelet qu'elle récitait lorsqu'elle vit venir l'auto.

Un autre automobile qui passait et filait en sens inverse vers Kedgwick, fut chargée de récupérer le Dr Boulay, de Kedgwick, de se rendre immédiatement sur les lieux pour panser les deux hommes, dont les blessures saignaient. Arrivé sur les lieux le docteur constata qu'ils n'étaient que légèrement égratignés. Les deux hommes lui racontèrent qu'ils venaient de Sudbury, Ont., se rendant en visite chez des parents dans la Baie des Chaleurs. Passés à Kedgwick à l'heure de la messe, ils avaient cru bon de filer sans s'arrêter pour entendre la messe et ils furent ainsi sauvés miraculeusement de la mort par cette bonne vieille qui disait son chapelet en l'honneur de la sainte Vierge.

C'est une aventure dont personne n'a jamais entendu parler sans doute auparavant. Mais qui prouve l'efficacité de la prière à la sainte Vierge.

ECOLE DES SCIENCES SOCIALES ECONOMIQUES ET POLITIQUES DE MONTREAL

PROBLEMES A ETUDIER

Sa Grandeur Monseigneur Georges Gauthier disait dans un discours prononcé le 12 octobre 1921 à l'occasion de la réouverture des cours de l'Université de Montréal, ces paroles qui, après vingt ans, ont gardé toute leur actualité : « Il serait oiseux de démontrer que l'un de nos plus pressants devoirs consiste à nous préoccuper du problème économique et social. Le problème existait avant 1914 avec plus ou moins d'intensité dans tous les pays du monde et retentit déjà l'attention de tous ceux qui réfléchissent. La guerre a eu comme conséquence de lui donner partout, ici comme ailleurs, une importance de premier plan qui n'est pas près de s'atténuer. Le problème existe dans ce que j'oserais appeler sa partie technique et pour tous ceux, patrons, hommes publics, gouvernants, dont c'est la responsabilité de s'occuper de la production, de la circulation de la richesse, de l'équilibre des finances publiques, du crédit, des facilités de commerce et de transport. Il existe ici, et la vieille charité a su se donner sur ce terrain les rajeunissements les plus ingénieux ».

Monseigneur Gauthier ajoutait plus loin : « C'est la tâche de notre Ecole des Sciences sociales d'apporter à l'étude de ces problèmes délicats et compliqués, des éclaircissements et des conclusions certaines ».

Avec le concours de professeurs qui sont des spécialistes, nous osons y convoquer ceux que préoccupent ces questions, et en particulier ceux que « Le Play » appelle les autorités sociales, prêtres, patrons ouvriers d'élite, journaliers, tous ceux dont c'est la fonction de diriger la masse. Ce sera le prolongement de nos semaines sociales. Nous voudrions donner un point d'appui doctrinal à ce mouvement d'organisation ouvrière qui vient à son heure et qui est riche de promesses. Nous voudrions contribuer pour notre part à la stabilité sociale de notre province ».

Les personnes qui désirent des renseignements sur l'Ecole des Sciences sociales sont priées de s'adresser par écrit au directeur de l'Ecole, M. Edouard Montpéit, 1265 rue Saint-Denis, Montréal.

LUCEVILLE

Raymonde Thibault, Georgette Boulanger, Lucille Roy, Fernande Boulanger et Simone Lachance ont obtenu leur certificat de neuvième année, au couvent des SS. du St-Roch de Luceville. Jean-Louis St-Laurent, Jeanne Thibault, Thérèse Belzile, Raymond Fournier, Thérèse Vaillancourt, Rolande Gagnon, Raymond Frenette et Marius Bélanger ont obtenu leur certificat de 7e année.

Treize élèves sur 14 ont été diplômés. Lucienne Soucy et Rose Caron, de la Rédemption, élèves de Mlle Gertrude Deschênes, ont aussi mérité leur certificat de 7e année.

ST-GABRIEL EST

Les élèves de l'école No 6 de St-Gabriel Est ont terminé leur année avec un brillant succès. Ont obtenu leur certificat de 7e année, Mlles Germaine Parent, Gemma Bérubé, Marie-Marthe Bélanger et M. Wilfrid Robichaud. Ils avaient pour institutrice Mlle Ludgarde Bernier.

Pique-nique. — Lundi, le 7 juillet, avait lieu chez Mme Thomas L'Italien un pique-nique organisé par les dames fermières de cette paroisse. Les dames qui s'y rendirent s'amuseront bien mais la mauvaise température abrégea le programme qu'elles s'étaient tracé.

ARSENE MICHAUD EMBAUVEUR

Directeur de funérailles. Service ambulance jour et nuit. Rue Saint-Paul RIMOUSKI

Advertisement for Black Horse beer. Features a large image of a hand holding a glass of beer. Text: "Black Horse...oui,certain!" - elle est douce et MOELLEUSE ...a meilleur goût. Toujours la préférée des gens qui s'y connaissent en fait de bière, la Black Horse est aujourd'hui meilleure que jamais. Essayez un verre de cette délicieuse bière Black Horse! Faites-en venir une caisse aujourd'hui même. LA BRASSERIE DAVES BLACK HORSE, MONTREAL. LA MEILLEURE BIÈRE DU CANADA.

Ecoutez Jean Narrache au poste CKAC — tous les soirs à 9 heures, excepté le lundi et le vendredi

PREPARONS-NOUS EN CAS D'URGENCE

L'Association des Gardes-Malades enregistrés de la province de Québec, avec l'assentiment et l'approbation du Ministre de la Santé de la province, l'Honorable Henri Groulx, inaugure une campagne d'enrôlement de toutes les personnes de la province possédant quelques connaissances ou quelque expérience dans le soin des malades, pour service au pays en cas de besoin.

Pour épargner du temps et limiter les dépenses nous adressons aux intéressés le message suivant:

1.—Que toutes les infirmières enregistrées de cette province se fassent un devoir de s'enrôler pour le service national en s'adressant au bureau de notre Association, selon le plan d'enrôlement qui existe déjà depuis onze ans conjointement avec La Société de la Croix-Rouge Canadienne.

2.—Que toutes les autres personnes y compris les infirmières graduées non enregistrées, les aides maternelles, aide-malades, sages femmes, infirmiers, etc. s'inscrivent à notre bureau, chambre 904, Edifice Medical Arts, 1538 rue Sherbrooke ouest, Montréal, soit en se présentant au bureau ou soit en adressant leur inscription par maille.

Des formules spéciales d'enrôlement sont à la disposition des intéressés. L'inscription commencera le 14 juillet à 9 heures du matin et se continuera tous les jours de 9 h. a.m. à 5 h. p.m. excepté le dimanche; le samedi le bureau fermera à 1 h. p.m. La campagne se terminera le 15 août.

Aidez-nous à nous préparer pour un service d'urgence dont nous espérons n'avoir jamais besoin. Soyons prêts et agissons immédiatement.

E. FRANCES UPTON, G.M.E. Secrétaire-registratrice, Association des Gardes-Malades enregistrés de la Province de Québec, Le 5 juillet 1941.

COMMUNICATION

A CEUX QUI DESIRENT PRENDRE PART A L'EXPOSITION

AUCUN DEPOT D'ARGENT EXIGE

Les citoyens des comtés de Rimouski, Rivière-du-Loup, Kamouraska, l'Islet et Témiscouata qui désirent exhiber des travaux à l'exposition qui sera tenue en l'hôtel de ville de Rivière-du-Loup, pendant la période du 20 juillet au 20 août prochain, sont priés de faire parvenir leurs exhibits à partir du 15 juillet. Aucun argent n'est exigé pour prendre part à cette manifestation.

Les pièces à être exposées comprennent non seulement les tissus domestiques, mais aussi tous les travaux de la petite industrie tels: sculpture sur bois, cordonnerie, meubles, skis, enfin tout ce qui concerne les travaux exécutés à la main. Les organisateurs ne demandent pas mieux que de faire connaître la capacité de travail et l'ingéniosité des nôtres aux étrangers. Comme l'an dernier, des juges décrèteront des prix aux plus méritants.

Chaque pièce devra porter le nom et l'adresse de l'ouvrier ou de l'ouvrière. Comme nous l'avons relaté la semaine dernière, l'honorable Adélaïde Godbout, premier-ministre, présidera, cette année, l'ouverture de notre deuxième manifestation artisanale qui fut l'an dernier une véritable révélation.

Il est à espérer que le public nous aidera à continuer d'année en année cette manifestation artisanale, en assistant nombreux à la séance inaugurale; elle est de nature à attirer l'attention des touristes qui passent à travers notre région et qui sont à la recherche de souvenirs vraiment canadiens.

Syndicat d'Initiative de Témiscouata et Riv.-du-Loup, Hôtel de ville, Rivière-du-Loup, 8 juillet 1941.

ST-DAMASE

Naissances. — Le 10 juin, a été baptisée Marie-Rachel, enfant de M. et Mme André Gendreau. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Sénéchal.

Le 15 juin, est née Marie-Marguerite, enfant de M. et Mme Désiré Gendreau.

Le 18 juin, Raymond, enfant de M. et Mme Désiré Caron.

A été baptisée le 18 juin, Yvette, fille de M. et Mme Alphonse Rioux.

Le même jour, Georges-Henri, enfant de M. et Mme Adrien Vaillancourt. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Vaillancourt.

CE QUE JE LUI DIRAIS

par l'abbé V. GERMAIN, ptre

Votre garçonnet vient de la Crèche; il grandit; et vous vous demandez s'il faut lui dire ou lui cacher sa provenance.

Je réponds: — Il y a des cas où les circonstances sont telles que nul ne sera exposé à révéler le secret; peu de personnes le connaissent; et toutes sont unanimes à le garder. Les probabilités favorisent alors le silence et l'illusion.

Mais, je le souligne, ces cas sont des plus rares. Tôt ou tard, vous aurez à parler. Et plus ce sera tard, plus cela vous paraîtra pénible.

Heureux donc serez-vous, heureux aussi votre enfant, si vous le prévenez dès son jeune âge, du fait de son abandon et du fait de son adoption!

Ah! ce n'est pas la mer à boire! Deux phases: la préparation et l'exécution. D'avance, vous annoncez une belle histoire à raconter comme récompense de tel effort déterminé; vous faites désirer cette histoire, vous hésitez, vous doutez si cela intéresse vraiment, si on n'est pas trop jeune.

Puis, au moment propice, à l'heure zéro, le saint nom de Dieu invoqué, vous prenez votre petit à l'écart, et vous déroulez devant son imagination le beau film:

— Il y avait une fois un homme et une femme qui étaient mariés et qui demandaient, tous les jours, au bon Dieu, de leur envoyer un petit enfant. Mais ils avaient beaucoup de prières, ils avaient beaucoup de sacrifices, ils avaient beaucoup de promesses, après trois ans, le bon Dieu se faisait encore tourmenter.

Un jour, deux religieuses arrivèrent dans la paroisse. Deux grandes religieuses, habillées de noir, un rosaire à la ceinture, une croix d'argent sur la poitrine, et la figure encadrée de blanc, sous une capeline noire.

Ces deux religieuses passaient de porte en porte et qu'étaient pour donner à manger, à boire et à coucher à des centaines de bébés qu'elles avaient sous leur garde, dans la ville de Québec.

Le monsieur et la dame furent contents de donner quelques piastres à ces bonnes quêtesuses, ils s'informèrent aussi des petits enfants: s'ils avaient leurs parents? beaucoup n'en avaient pas; s'ils étaient âgés? il y en avait de quelques jours à peine; s'ils étaient malades, infirmes, laids? et les religieuses dirent qu'il y en avait pour tous les goûts, même les plus difficiles.

Mais les religieuses ne pouvaient pas causer longtemps. Elles dirent un beau merci et continuèrent leur tournée.

Or, à peine étaient-elles rendues chez le voisin, qu'une sorte de parole intérieure ne cessait de répéter à l'homme et à la femme qui s'étaient montrés généreux: — Si vous alliez les voir, ces petits enfants, ces petits délaissés? Demain, c'est dimanche, et lundi, c'est fête. Prenez un vrai congé. Allez à Québec. Allez voir les enfants. Oui, allez! allez! Ne tardez plus!

L'homme et la femme, qui priaient depuis trois ans, se dirent que peut-être c'était là la voix du bon Dieu et sa réponse à leur prière. Toutefois, ils voulurent consulter M. le Curé.

Lui aussi pensa que c'était une inspiration venue du ciel. Et il donna aux voyageurs une lettre de recommandation pour les religieuses en noir et en blanc qui servent de mères à ceux qui n'en ont plus.

Mon Dieu! que c'était triste d'arriver dans cette grande maison toute remplie de bébés, deux jeunes pour comprendre qu'ils sont là parce qu'ils n'ont plus de parents. Partout des couchettes, et dans chaque couchette, un petit enfant. Il y en a qui dorment, il y en a qui pleurent, il y en a qui jouent avec un hochet, il y en a qui sourient et ont l'air de vous reconnaître.

Le monsieur et la dame avaient le cœur malade à la pensée de toute cette misère. Et ils dirent aux religieuses: — Nous allons être papa et maman à celui que vous nous choisissez. Donnez-nous ce que vous avez de mieux.

Or, il y avait là un petit garçon de tant de mois. Il était en bonne santé, et de bonne humeur. Le monsieur et la dame le choisirent; il les regarda un peu drolément d'abord, mais il s'accoutuma vite à leur compagnie. Et depuis ce temps, il est toujours resté avec eux. Lui, le petit garçon, pense que le monsieur et la dame sont ses vrais parents. Eux, les parents adoptifs, font comme s'ils étaient les vrais parents du petit garçon.

Étaient-ils obligés d'aller chercher ce petit étranger dont les bon-

nos sœurs prenaient soin? Pas du tout!

Ont-ils bien fait? Ils ne le savent pas encore. Quand le sauront-ils? Lorsque leur garçon aura grandi, s'il est bon, s'il est vaillant, s'il est gentil, s'il aime le bon Dieu et ses parents, s'il veut aller à l'école et s'instruire...

Peu d'enfants, à ce point du récit, retiendront leur enquête: — Les connaissez-vous?... Où restent-ils?... Comment s'appellent-ils?

C'est le moment de la révélation: — Vas-tu le dire? Vas-tu en parler à d'autres qu'à nous? Tu promets le secret? Eh bien, voici. Ecoute de tes deux oreilles: Le monsieur et la dame, c'était nous, toi père et la mère. L'enfant, c'était toi.

Embrasse-nous, maintenant, et aime-nous encore plus.

Mets-toi à genoux. Ensemble nous allons remercier le bon Dieu de t'avoir fait retrouver des parents, quand tu avais perdu les tiens.

— Mais mes vrais parents? où sont-ils? — Ah! cela, nous n'en avons jamais rien su. Ils sont peut-être morts. Mais les religieuses gardent toujours le secret sur les vrais parents de leurs petits abandonnés.

Ainsi parlerais-je à mon garçonnet, bien avant que les indiscrets viennent troubler l'harmonie de notre vraie parenté de cœur.

CAPUCINS

Va-et-vient. — M. et Mme Joseph Mulway et leurs enfants Henry et Fred, de Albany, N.Y., étaient en visite chez M. Arthur St-Pierre, récemment.

Le Rév. Père Pacifique Roy, de Baltimore, E.U., a passé une semaine à son chalet, avec ses neveux et nièces.

Mme J. Riendeau, de Québec, passe les mois d'été au chalet du Rév. Père Roy, avec ses enfants Pacifique, Paul-Yves, Marie-Claire et Gabrielle.

M. et Mme François Tardif, des Méchins, étaient de passage ici dimanche.

M. Pierre-Paul St-Pierre est revenu de son entraînement militaire du camp de Montmagny.

Mlle Elise Roy, qui demeure à Matane, passe un mois de vacances à son chalet Mon Repos, avec des amies.

M. et Mme Arthur St-Pierre et leurs enfants Rosaire, Romain, Urgèle et Marthe, sont allés en visite chez M. et Mme André Otis, de Sacyabec.

Sont allées à Amqui, la semaine dernière: Mmes Pierre Pouliot, Ullysse Coulombe, Delphin Côté, Victor Milette, Ernest Côté, Sylvestre LaViolette, Miles Jeannette d'Assous, Laurette Ross, Alexina Harrison, Rose Langlois et Fernande Pouliot.

Soirée. — Vendredi soir, à 8 h. 30, à la salle paroissiale, avait lieu une soirée dramatique et musicale sous la direction de Fred Ratté. La pièce était intitulée: La grille mortelle.

Nos malades. — Miles Ange-Louis et Marcelle Lavoie sont actuellement à l'hôpital de Ste-Anne des Monts.

CE QUE SERA LE NOUVEL ETAT FRANCAIS

Vichy — (BUP) — A l'assemblée générale du conseil d'Etat, à Royat, M. Joseph Berthélemy, garde des sceaux, qui présidait, a fait la déclaration suivante en parlant de l'importance du rôle du conseil d'Etat dans l'élaboration de la future constitution de l'Etat français et dans la rédaction des textes législatifs et administratifs.

« L'Etat français de demain ne sera pas totalitaire », a-t-il dit. « Il sera autoritaire, hiérarchique et social. Une constitution doit répondre aux besoins du peuple à un moment donné de son histoire. Quelle que soit la figure du régime qui forge actuellement sa marque, il sera l'autorité. L'autorité, est celle respectant les croyances traditionnelles qui font les grandes nations, qui acceptera le primat sur l'Etat lui-même de la morale et du droit, qui fondera son action sur le régime de la loi, qui reprendra à son compte le vieux fondement de toute société nationale ou internationale: « Pastasunt servanda ».

L'autorité doit respecter la personne humaine, a-t-il ajouté.

CABANO

Elus à l'unanimité. — A la nomination d'un maire et de trois conseillers le 9 juillet, M. le maire Isidore Bérubé a été réélu, MM. les conseillers Ernest Pelletier, industriel, Jos. E. Nadeau, négociant et Rosaire Dubé, chauffeur de chaudières à vapeur, ont été réélus unanimentement.

Soirée intime. — A l'occasion de la réélection de M. Isidore Bérubé, maire du village, un groupe d'intimes se réunissait au magnifique chalet de notre premier magistrat, afin de le féliciter pour sa seconde nomination à l'unanimité à la mairie de Cabano.

On remarquait parmi ses nombreux amis: M. et Mme Emilien Morin, (industriel), M. et Mme Charles Bérubé, M. et Mme Jean-Paul Bérubé, M. et Mme Arthur Dumont, M. et Mme Adrien Rossignol, M. et Mme Antonio Pelletier, Mlle Blanche Bérubé, Mme Alfred Pelletier, Mlle Berthe Pelletier, MM. Jos. P. Bérubé, Jos. E. Nadeau, Jos. Lizotte, Rosaire Dubé, Major Foréentin Triquet.

Il y eut chant, musique, déclarations, félicitations, etc.

Mme la maîtresse, avec sa grâce habituelle, sut recevoir ses invités, avec son mari, d'une manière cordiale. Tous se retirèrent emportant un bon souvenir de cette réunion amicale.

Grande fête nautique. — Une fête nautique a eu lieu sur notre beau lac Témiscouata, dimanche, 13 juillet.

Un programme choisi et intéressant a été donné aux quelque 3000 personnes présentes sur la belle grève du Lac Témiscouata, laquelle n'a rien à envier aux plus beaux sites de notre province.

M. le maire Isidore Bérubé, propriétaire de la plage située au centre du village, a fait faire de très belles améliorations; un chemin carrossable permet aux automobilistes de se rendre au bord du Lac, quelques cottages commencent à s'élever et bientôt un grand nombre d'étrangers y viendront.

Mariages. — M. Lorenzo Charrest a uni sa destinée à Mlle Gladys Berthelot, et M. Philippe Pelletier a épousé Mlle M. Castonguay, tous de Cabano.

Service anniversaire. — Le service anniversaire de Dame Georges Bérubé a été chanté en notre paroisse, le 14 juillet.

PARENTS DEMANDES

Un homme et 3 femmes âgées au moins de 40 ans pour pensionnat de garçons. S'adresser au Frère Directeur, Louiseville.

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHÉ

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché BEURRE

Au cours de cette dernière semaine, bien que ce marché fut sujet à un sentiment assez alternatif de la part des principaux distributeurs, sa tendance n'en fut pas moins vigoureuse.

De fait, le mouvement d'entreposage se continua à une allure très active et avec une offre modérée, une autre avance fut enregistrée dans les cotes.

Selon l'Office National de la Statistique, les stocks de beurre de beurrieres en entrepôts au Canada, le 1er juillet 1941, se totalisaient à 37,361,642 lbs comparativement à 33,478,334 lbs à la date correspondante l'an dernier, soit une augmentation de 3,883,308 lbs.

En juin 1941, on a fabriqué au Canada 40,498,503 lbs de beurre, soit 306,280 lbs de plus qu'en juin 1940. La production a diminué dans les provinces de Québec, d'Ontario et de la Colombie-Britannique, tandis qu'elle a augmenté dans les autres provinces.

Durant la matinée de lundi, le 14 juillet 1941, les prix du beurre No 1 pasteurisé, au gros, variaient de 35c. à 35½c. la livre.

FROMAGE Le contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien permet une distribution régulière et les prix sont stables.

Nous publions ci-dessous la teneur d'une récente ordonnance de l'Office Canadien des Produits Laitiers:

(1) Que tout le fromage acheté pour l'exportation au Ministère Anglais des Vivres soit acheté directement des fromageries où il est fabriqué et qu'il soit payé 15½c. la livre, l.b. Montréal pour le fromage de première qualité, et un demi-cent et un cent de moins respectivement pour les deuxième et troisième qualité.

(2) Qu'aucun acheteur de fromage pour l'exportation au Ministère Anglais des Vivres n'accorde

au vendeur de fromage d'une fabrique et qu'aucun vendeur de fromage d'une fabrique n'accepte de l'acheteur une commission quelconque, escompte, boni, prime, rabais ou toute autre rémunération pour le compte d'achat ou de la vente du fromage.

VOLAILLES VIVANTES: Poules. La demande s'est continuée assez active pour absorber régulièrement les arrivages courants et les prix furent maintenus stables.

(Poulets à griller). Les arrivages sont limités. La demande demeure excellente et les prix fermes.

(Poulets à rôti). Depuis quelques jours, les arrivages ont augmenté considérablement et la qualité laisse à désirer. La vente fut beaucoup plus lente et les prix ont fléchi sensiblement.

Les poulets de moins de 4 lbs trouvent difficilement preneur et afin de prévenir une baisse trop prononcée, il est urgent de n'expédier que des oiseaux bien engraisés ou fins à point.

VOLAILLES ABATTUES: Poules. Les arrivages sont presque nuls. La demande est limitée et les prix stationnaires.

OEUFs: Montréal et Québec. Notre marché aux oeufs s'est continué très ferme. Une demande très active et une diminution d'arrivages assez considérable contribuèrent à une hausse assez prononcée dans les prix.

VEAUX ABATTUS: Montréal et Québec: Marché stationnaire et prix soutenus.

PORCS ABATTUS: Montréal et Québec: Marché ferme et prix stables.

PRIX DE REMISE DE LA COOPÉRATIVE FEDEREE DE QUEBEC. SUCCURSALE DE QUEBEC. Semaine finissant le 12 juillet 1941

Table with 2 columns: Product Name and Price. Includes items like OEUFS (A - Gros, B - Moyens), VEAUX ABATTUS, POULETS ABATTUS, etc.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS LIVRES ABATTUS. Prix nets. Pesanteur 100 à 140 lbs 14½c. Pesanteur chaude 14½c.

PETITES ANNONCES

FILLE DEMANDEE. — Pour servir les tables et au comptoir, ayant de l'expérience de préférence. S'adresser au Café « Au Chez-Nous », Trois-Pistoles, Chs Veilleux, prop.

BARBIER DEMANDE. — On demande un barbier d'expérience pouvant fournir références. S'adresser à Albert Lapointe, 158 rue de l'Évêché, Rimouski.

SERVANTE DEMANDEE. Servante d'expérience demandée pour famille de quatre. Lavage fait à l'extérieur. Références exigées. S'adresser C. P. 210, Rimouski, Tél. 22.

ARTHUR GENDREAU L.L. AVOCAT. Immeuble Banque Provinciale RIMOUSKI.

ALPHONSE GARON, Avocat RIMOUSKI. Bureau à AMQUI (hôtel Gagnon) les 1er et 3ème semaines de chaque mois.

AVOCATS ST-ONGE & D'ANJOU. Edifice LePage RUE ST-GERMAIN RIMOUSKI.

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHÉ. La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché BEURRE

Au cours de cette dernière semaine, bien que ce marché fut sujet à un sentiment assez alternatif de la part des principaux distributeurs, sa tendance n'en fut pas moins vigoureuse.

De fait, le mouvement d'entreposage se continua à une allure très active et avec une offre modérée, une autre avance fut enregistrée dans les cotes.

Selon l'Office National de la Statistique, les stocks de beurre de beurrieres en entrepôts au Canada, le 1er juillet 1941, se totalisaient à 37,361,642 lbs comparativement à 33,478,334 lbs à la date correspondante l'an dernier, soit une augmentation de 3,883,308 lbs.

En juin 1941, on a fabriqué au Canada 40,498,503 lbs de beurre, soit 306,280 lbs de plus qu'en juin 1940. La production a diminué dans les provinces de Québec, d'Ontario et de la Colombie-Britannique, tandis qu'elle a augmenté dans les autres provinces.

Durant la matinée de lundi, le 14 juillet 1941, les prix du beurre No 1 pasteurisé, au gros, variaient de 35c. à 35½c. la livre.

FROMAGE Le contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien permet une distribution régulière et les prix sont stables.

Nous publions ci-dessous la teneur d'une récente ordonnance de l'Office Canadien des Produits Laitiers:

(1) Que tout le fromage acheté pour l'exportation au Ministère Anglais des Vivres soit acheté directement des fromageries où il est fabriqué et qu'il soit payé 15½c. la livre, l.b. Montréal pour le fromage de première qualité, et un demi-cent et un cent de moins respectivement pour les deuxième et troisième qualité.

(2) Qu'aucun acheteur de fromage pour l'exportation au Ministère Anglais des Vivres n'accorde

au vendeur de fromage d'une fabrique et qu'aucun vendeur de fromage d'une fabrique n'accepte de l'acheteur une commission quelconque, escompte, boni, prime, rabais ou toute autre rémunération pour le compte d'achat ou de la vente du fromage.

VOLAILLES VIVANTES: Poules. La demande s'est continuée assez active pour absorber régulièrement les arrivages courants et les prix furent maintenus stables.

(Poulets à griller). Les arrivages sont limités. La demande demeure excellente et les prix fermes.

(Poulets à rôti). Depuis quelques jours, les arrivages ont augmenté considérablement et la qualité laisse à désirer. La vente fut beaucoup plus lente et les prix ont fléchi sensiblement.

Les poulets de moins de 4 lbs trouvent difficilement preneur et afin de prévenir une baisse trop prononcée, il est urgent de n'expédier que des oiseaux bien engraisés ou fins à point.

VOLAILLES ABATTUES: Poules. Les arrivages sont presque nuls. La demande est limitée et les prix stationnaires.

OEUFs: Montréal et Québec. Notre marché aux oeufs s'est continué très ferme. Une demande très active et une diminution d'arrivages assez considérable contribuèrent à une hausse assez prononcée dans les prix.

VEAUX ABATTUS: Montréal et Québec: Marché stationnaire et prix soutenus.

PORCS ABATTUS: Montréal et Québec: Marché ferme et prix stables.

J.A. GENDREAU, O.D. OPTOMETRISTE - OPTICIEN SAINT-JASSEN. BUREAU A MONT-JOLI: LE PREMIER LUNDI DE CHAQUE MOIS A L'HOTEL LANGLOIS A AMQUI, LE DEUXIEME LUNDI, HOTEL LANGLOIS A TROIS-PISTOLES, LE DEUXIEME MERCREDI, HOTEL LABRE.

CARTES PROFESSIONNELLES. GAGNON & SIMARD AVOCATS. CASGRAIN, CARON & TESSIER AVOCATS. ARTHUR GENDREAU L.L. AVOCAT.

ALPHONSE GARON, Avocat RIMOUSKI. BUREAU A AMQUI (hôtel Gagnon) les 1er et 3ème semaines de chaque mois.

AVOCATS ST-ONGE & D'ANJOU. Edifice LePage RUE ST-GERMAIN RIMOUSKI. Téli. 276.

L'imprimerie Gilbert Ltée. RIMOUSKI. Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner.

J. ADEODAT DRAPEAU. Courtier d'Assurances Obligatoires, Vp. Fem. Automobiles, Accident et Maladie, etc. BUREAU: Rue LePage, près du Garage Desjardins et Dionne.

Berthe Lévesque, G. M. O. RIMOUSKI. Service privé Téli. 100 M 8.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE. MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC. Semaine finissant le 7 juillet 1941 inclusivement.

BEURRE FRAIS. No 1 pasteurisé 33 5-8c. No 1 non pasteurisé 33 1-8c. No 2 32 5-8c.

FROMAGE BLANC. Semaine finissant le 8 juillet 1941 inclusivement. Fabriqué avant le 26 mai 1941. No 1 15½c. No 2 15½c. No 3 14½c.



Le travail obscur mais héroïque des équipages des dragueurs de mines britanniques est d'une importance vitale à la sécurité des ports et des voies maritimes. Sur cette photo, un officier-marinier à bord d'un dragueur de mines attire l'attention de ses hommes à l'aide d'un traditionnel sifflet.

